

projet eolien de l'Aubertière
 4 éoliennes
 32400 MWh/an
 3,6 MW
 140 et 143 m ht
 14,4 MW

Observation 4 – suivi environnemental (comportement et mortalité) – La MRAE relève que seul le suivi environnemental du parc éolien permettra de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse de « non-effet barrière ». Elle recommande d'enrichir l'analyse figurant dans l'étude d'impact par la présentation des suivis environnementaux, disponibles au niveau des autres projets éoliens et de prévoir un dispositif permettant une alerte sur le sujet, qui pourra alors conduire à des dispositions complémentaires et coordonnées avec les autres parcs en phase de migration.

Concernant l'effet barrière, il est recommandé de maintenir une distance minimale entre les éoliennes de 300 à 400 m et une distance minimale de 1 000 à 1 500 m entre les parcs ou lignes d'éoliennes afin de réduire cet effet (DREAL Centre, IE&A, Couasnon, 2005). Concernant le projet de parc éolien d'Aubertière, la distance entre les éoliennes est de 400 à 800m entre chaque mât. Pour les parcs éoliens les plus proches, on retrouve le parc de Longèves en service situé à 5.4 kilomètres du projet et une distance de plus d'1,4 kilomètres avec un des parcs développés également par la société Eolise (PE de Loiré-Sud) (XVIII.3.a Tableau 116, p. 311 – Rapport d'étude d'impact sur l'environnement – Volet Milieu naturel).

l'Aubertière : aumis 3

Tableau 116 : Projets à effets potentiellement cumulatifs - Aire d'étude rapprochée - 10 km

Nom du parc Communes	Nature du projet	Description (BP = bout de pale)	Etat	Distance au projet (ZIP)
PE de Loiré-Sud Sainte-Soulle (17) / Vêrines (17)	Parc éolien	3 éoliennes 160 m BP	En étude	1,4 km
PE de Puyvineux La Jarrie (17) / Aigrefeuille-d'Aunis (17)	Parc éolien	9 éoliennes 180 m BP	En étude	1,7 km
PE Nord-N11 Sainte-Soulle (17) / Vêrines (17) / Longèves (17), Angliers (17)	Parc éolien	5 éoliennes 200 m BP	En étude	3,7 km
PE de Longèves Longèves (17)	Parc éolien	3 éoliennes 150 m BP	En service	5,4 km
PE de la Plaine des Fiefs Forges (17)	Parc éolien	8 éoliennes 184 m BP	Autorisé	7,8 km
PE Ciré-d'Aunis - Ardillières Ciré-d'Aunis (17) / Ardillières (17)	Parc éolien	4 éoliennes 180 m BP	En instruction	8,3 km
PE de Puyravault - Chambon Puyravault (17) / Chambon (17)	Parc éolien	12 éoliennes 180 m BP	En instruction	9,5 km
FE de Saint-Jean-de-Liversay Saint-Jean-de-Liversay (17)	Parc éolien	5 éoliennes 150 m BP	En instruction	9,6 km
PE des Moindreaux Saint-Jean-de-Liversay (17) / Ferrières (17) / Saint-Cyr-du-Doret (17)	Parc éolien	9 éoliennes 121 m BP	En service	10 km

Légende : PE = Parc éolien ; FE = Ferme éolienne ; BP = Bout de pale.

Aumis 2
Aumis 4
Aumis 1

St Sauveur Aumis
Puis
Andilly 3u
Bexon
Monchekure 6u

103
éoliennes
+ 17
120 éoliennes
+ 3 m
Aubertière

La configuration du parc de l'Aubertière ainsi que son emplacement par rapport au parc voisin le plus proche respecte largement les distances minimales préconisées et permet d'éviter un quelconque effet barrière pour le passage de l'avifaune. De plus, la distance entre les parcs demeure suffisante pour que les espèces puissent contourner si nécessaire par l'Ouest ou l'Est les parcs éoliens présents (cf carte 2 ci-dessous). Les cartes présentées ci-dessous sont extraites de l'étude d'impact.

123 éoliennes